

N° 628 avril 2023

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org

Mécanique : un secteur qui roule



Malgré le mouvement social en cours contre la réforme des retraites, plus de 80 métallos du secteur de la mécanique se sont retrouvés à Saint-Quentin Fallavier (Isère) les 9 et 10 mars pour leur conférence de branche. L'occasion de faire le point sur leur actualité et la situation de leurs entreprises.

Groupe de travail USM - p.15
Bientôt la feuille de route

Réforme des retraites - p.16
L'union sacrée

Vie de la Fédération - p. 20
Résolution de la CA fédérale

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière
de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous
ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de
lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre
contact avec la rédaction dès qu'un événement le
justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre
entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne
des éléments de comparaison et rend service à d'autres
syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la
Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffres à connaître :

SMIC horaire brut : 11,27 euros

SMIC brut mensuel : 1 709,17 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 666 euros par mois

(pour l'année 2023 : 43 992 euros)

Coût de la vie :

+1 % en février (+1,1 % hors tabac);

+6,3 % en glissement sur les 12 derniers
mois (+6,4 % hors tabac).

Chômeurs : 3 049 800

(catégorie A, publiés le 25 janvier 2023)

Indice de référence des loyers :

137,26 (4^{ème} trimestre 2022).

Taux d'intérêt (31 mar) :

-0,41 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Séminaire de la mécanique, construction métallique,
optique et secteurs associés :
un secteur qui roule

4-11

15 L'actu en bref

Groupe de travail sur les USM :
bientôt la feuille de route

15

16 Actualité sociale

Les syndicats unis contre
la réforme des retraites

16

18 Infos

Résolution de la Commission
administrative fédérale

18-19

USM du Haut-Rhin et Métaux de Colmar :
faire grandir FO

19

Bouches-du-Rhône :
l'USM qui ne dort jamais

20

21 Vos droits

Elections du CSE :
l'heure des comptes

21

22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



La mobilisation se poursuit

Après plus de deux mois, et dès le 19 janvier, à l'appel d'une intersyndicale interprofessionnelle unie, des millions de salariés, de jeunes et de retraités ont exprimé au cours des dix mobilisations nationales et des nombreuses actions syndicales quotidiennes leur refus catégorique du recul de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de cotisation. Face à ces mouvements sociaux largement confortés et renforcés par les sondages successifs, le gouvernement, toujours aussi sourd et irrespectueux vis-à-vis des organisations syndicales et des Français, a choisi le passage en force, d'abord au Sénat avec l'usage de l'article 44-3 pour écarter les débats, puis le 16 mars à l'Assemblée nationale avec le 49-3 afin de faire adopter sa loi sans passer par un vote du Parlement, ce qui a provoqué dans la foulée une colère grandissante et un mécontentement, avec des mouvements populaires incontrôlés.

Pourtant, l'intersyndicale interprofessionnelle, exemplaire et responsable, dans le cadre des manifestations pacifiques et bien encadrées, a maintes fois rappelé les risques d'explosion sociale, d'escalade et de radicalisation qu'allaient engendrer ce mépris du monde du travail et ce déni de démocratie sociale. Le gouvernement en porte seul la responsabilité, sachant que cette réforme des retraites n'est pas l'urgence du moment. Les priorités restent les questions de l'emploi et du pouvoir d'achat, ce dernier étant le vecteur de la croissance nécessaire à notre économie, qui permettrait d'apporter, de plus, des solutions aux problèmes dits de « financement » des retraites.

Cette réforme, inutile, injuste et brutale, est désormais plus que jamais démocratiquement contestable. Le 20 mars, à l'Assemblée nationale, l'une des deux motions de censure présentées a failli, à neuf voix près, faire tomber le gouvernement. Le président de la République et son gouvernement auraient dû s'interroger et réfléchir sérieusement pour s'en sortir la tête haute en comprenant la nécessité de retirer le texte. Ce qui n'a malheureusement pas été le cas, vu l'allocution du président de la République du 22 mars, pleine de propos incompréhensibles et inacceptables remettant au contraire de l'huile sur le feu.

Nous notons avec satisfaction le recours de l'intersyndicale auprès du Conseil constitutionnel, qui est une action supplémentaire pour aboutir au retrait de cette réforme des retraites. Dans tous les cas, et ce quelle que soit l'issue, nous serons toujours en désaccord face à un recul de l'âge de départ en retraite et à l'allongement de la durée de cotisation. Après le succès des mobilisations des 23 et 28 mars et en tenant compte, ces derniers jours, d'une colère populaire toujours vive, les tentatives de l'exécutif de se rapprocher des organisations syndicales semblent illusives. Toutefois, la Première ministre, à sa demande, devait recevoir le 5 avril l'intersyndicale sans pour autant vouloir rien lâcher, alors que l'intersyndicale se rend à cette réunion pour demander le retrait de cette réforme.



Quoi qu'il en soit, nous entendons poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de la réforme et appelons nos syndicats et adhérents, les salariés, les jeunes et les retraités, à participer dans le respect, le calme et la détermination de toutes et tous qui ne faiblit pas, le 6 avril, à une nouvelle journée de mobilisation et de grève décidée par l'intersyndicale pour réaffirmer avec force notre désaccord. Et nous nous insurgeons contre le déni de démocratie de l'exécutif et condamnons toutes les formes de violence vis-à-vis des personnes ainsi que la destruction des biens et lieux publics qui sont, dans la vie quotidienne, des services nécessaires apportés aux citoyens de notre pays. A ce titre, nous rappelons notre soutien au service public.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Un secteur qui roule

Frédéric Homez : « une certaine vision de la démocratie »

Malgré le mouvement social en cours contre la réforme des retraites, plus de 80 métallos du secteur de la mécanique se sont retrouvés à Saint-Quentin Fallavier (Isère) les 9 et 10 mars pour leur conférence de branche. Réunis autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon (en charge du secteur), Gérard Ciannarella, Bruno Reynes et Valentin Rodriguez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, ainsi que du secrétaire général de l'UD de l'Isère Philippe Beaufort et de la secrétaire de l'UD38/05 Franca de Luca, ils ont fait le point sur l'actualité de leur secteur et la situation de leurs entreprises.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a pris la parole pour conclure les travaux du séminaire par un point sur l'actualité nationale de notre organisation. Après avoir salué la qualité des équipes syndicales et des travaux de la conférence, Frédéric Homez s'est exprimé sur le sujet brûlant des retraites. « Notre Fédération proclame de longue date que s'il y a un combat qui mérite d'être mené par la mobilisation, c'est bien celui des retraites dans un cadre interprofessionnel large, et nous avons même fait inscrire cette position dans la résolution de notre dernier congrès confédéral », s'est félicité le secrétaire général. Refus de l'augmentation du nombre d'années de cotisation, du report de l'âge de départ en retraite ou encore unité intersyndicale : Frédéric Homez a rappelé que le mouvement en cours devait beaucoup à FO. Il a déploré que malgré le succès des journées de mobilisation, le silence soit la seule réponse de l'exécutif, expliquant que l'intersyndicale avait écrit à l'Elysée pour s'inquiéter de cette pratique peu démocratique et demander une rencontre. « Nous avons d'ores et déjà gagné la bataille de l'opinion face à un gouvernement qui enchaîne les mensonges sans plus tromper personne sur un projet qui ne fera que des perdants, a-t-il tonné. Il nous faut à présent aller au bout du combat en maintenant sa cohérence et en s'abstenant donc de mélanger les sujets. » Car face à la forte inflation qui menace le pouvoir d'achat des salariés, les revendications salariales fleurissent partout sur le territoire, et si elles constituent un motif de mobilisation légitime, elles ne doivent pas se confondre avec le combat sur les retraites. Frédéric Homez a d'ailleurs évoqué les nombreuses négocia-

tions menées par FO sur la question salariale, notamment chez les ingénieurs et cadres et l'a réaffirmé clairement : « nous sommes le syndicat de la fiche de paie ! ». Poursuivant sur le déploiement à venir de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, il a rappelé à tous l'enjeu qu'il constituait ainsi que les nombreux outils mis en place par notre Fédération pour aider les métallos à être des acteurs de la manœuvre. Derrière cette séquence, il a prévenu qu'il faudrait poursuivre l'action syndicale, notamment par la négociation, comme a su le faire FO au niveau interprofessionnel avec l'accord national relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise récemment signé. « D'autres dossiers nous attendent, qui seront autant d'occasions de faire valoir nos positions, a-t-il prévenu, comme sur la limite des trois mandats syndicaux successifs, que nous comptons bien faire tomber. » Durant les mois qui séparent les métallos FO du congrès fédéral d'Amiens, en juin 2024, c'est aussi une certaine vision de la démocratie qu'aura à défendre FO, a conclu le secrétaire général.



métallique, optique et secteurs associés

Géraldine Nivon : « un secteur d'avenir »

La secrétaire fédérale Géraldine Nivon a ouvert les travaux de la conférence de branche par une synthèse du rapport d'activité remis aux participants. Après un rappel de ce qu'est la mécanique, qui constitue l'ensemble des techniques qui permettent de concevoir et de fabriquer des objets de consommation courante, des machines, des outillages, des systèmes de production... elle s'est attaché à dresser le portrait d'un secteur qui « participe à notre avenir et aux évolutions futures de la société en matière de mobilité, de confort, d'alimentation, de communication et même de culture ».

Comptant près de 600 000 salariés répartis au sein de presque 32 000 entreprises (dont seul un tiers compte plus de 10 salariés), la mécanique génère un chiffre d'affaires annuel de 134 milliards d'euros, dont 56 à l'export, ce qui place cette industrie tricolore au 6^{ème} rang mondial. Plus de la moitié des effectifs sont âgés de moins de 45 ans et si le secteur est peu féminisé (18 % contre 23 % pour l'ensemble de la métallurgie), il bénéficie en ce domaine d'une dynamique positive depuis 2017. La part des cadres est elle aussi plus faible que celle de la métallurgie (19 % contre 31 %) mais pourrait bien augmenter dans les années à venir. En termes de qualification, si les ouvriers et employés qualifiés, ainsi que les techniciens et agents de maîtrise forment le gros des effectifs, les profils qui rejoignent la mécanique sont de plus en plus orientés informatique, robotique et commerce/vente.

Pour FO Métaux, le secteur est d'importance : il regroupe près de 600 syndicats et sections syn-

dicales, dont 38 ont été officiellement créées entre 2019 et 2023 (et 26 nouvelles aux syndicats), témoignant de la vitalité du développement auquel travaillent les métallos. Depuis sa prise de fonction, Géraldine Nivon a œuvré à la relance ou la mise en place de coordinations pour structurer et former les équipes, définir les stratégies pour les négociations et les élections professionnelles, et est allée à la rencontre du plus grand nombre possible d'implantations, se disant « fière de travailler avec eux autour de convictions et d'objectifs communs pour faire grandir FO. »



Gérard Ciannarella : « la confiance, préalable à l'adhésion »

Le secrétaire fédéral en charge des USM Gérard Ciannarella s'est félicité des bons résultats électoraux enregistrés par les équipes FO ainsi que des adhésions à notre organisation : « Cela montre non seulement le dynamisme de FO Métaux, a-t-il décrypté, mais c'est aussi ce qui assure notre représentativité, et donc notre place à la table des négociations et notre capacité à apporter du plus aux salariés. » Sur cette question du développement, il a révélé que l'étude des nombreux PV Cerfa qui remontent à la Fédération a livré un enseignement d'importance : un adhérent est trois fois plus susceptible d'entraîner des votes FO dans son sillage qu'un simple sympathisant. « Il doit donc être au cœur de nos efforts de développement », a asséné le secrétaire fédéral. Dans cette optique, il a rappelé que la formation fédérale disposait d'un module qui a fait ses preuves, mais que rien ne remplaçait le quadrillage du terrain car c'est avant tout par le contact avec les salariés, la réactivité face à leurs demandes et la mise en avant quotidienne de nos valeurs que peut se créer la

confiance, préalable nécessaire à l'adhésion. « Notre premier frein n'est autre que nous-mêmes, a-t-il conclu, lorsque nous n'osons pas proposer d'adhérer à FO, en commençant par le faire autour de nous. »



Bruno Reynes : « il n'y a pas de recette magique »

Le secrétaire fédéral Bruno Reynes s'est exprimé sur le dossier des cadres, dont il a la charge à la Fédération. Soulignant l'enjeu que constitue la syndicalisation des cadres, qui représentent près de la moitié des effectifs de la métallurgie, il a rappelé l'énergie qu'y consacre FO Métaux de longue date, notamment au sein du groupe de travail sur les cadres tout en prévenant : il n'y a pas de recette miracle. « Syndiquer les cadres est un processus long et exigeant, mais à la portée de tous les militants, a-t-il fait valoir, et qui commence simplement par aller vers eux et vers tout nouvel embauché cadre pour se présenter et engager le dialogue. » Les informer, porter leurs revendications, leur parler des sujets qui les concernent ; des outils existent pour tout cela, mais encore faut-il s'en saisir, tout comme il faut encourager les cadres à devenir acteurs de leur syndicat. « Une fois l'adhésion faite, il faut également l'entretenir, sans pour autant négliger le 1^{er} et le 2^{ème}

collèges qui forment notre base. » Il a conclu en disant toute sa confiance dans la détermination des métallos FO à relever le défi de la syndicalisation des cadres.



Le tour des tables



C'est aussi sous la forme de tables rondes que les travaux des métallos FO se sont déroulés lors de cette conférence. Réunissant Jean-Yves Sabot, Valentin Rodriguez, Flavien Bilquez et Stéphane Monnet (UIMM du Rhône), la première était consacrée à la mise en place de la nouvelle

classification. « Le dispositif classe l'emploi et non le salarié, c'est son principe et c'était l'enjeu de la négociation sur ce point », a rappelé Valentin Rodriguez. « Avoir un système compréhensible, transparent et prenant en compte toute la diversité de la métallurgie est aussi une volonté qui a guidé le travail », a renchéri Stéphane Monnet, qui a souligné l'efficacité de la méthode paritaire dans ce dossier. Revenant sur le processus de négociation, Jean-Yves Sabot a précisé que le travail s'est poursuivi après la signature de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, notamment pour mettre au point une certification paritaire et préparer le déploiement du dispositif dans les entreprises. « Nous avons enrichi notre offre de formation pour répondre aux besoins des militants et des salariés », a-t-il fait valoir, avant que Flavien Bilquez ne vienne compléter son propos sur le travail accompli par notre Fédération. Tous se sont accordés sur l'enjeu que représente le déploiement en entreprise avant de répondre aux nombreuses questions de la salle.

La deuxième table ronde s'est tenue à la suite de la première a permis de revenir sur l'activité du Groupe Réseaux Handicap (GRH) et du Groupe Réseaux Santé Sécurité (GRSS) mis en place par notre Fédération et animés par Géraldine Nivon avec la participation de plusieurs métallos FO

de la Mécanique (Patrick Allebe, Alexandra Callant, Patrick Lichtfuss, Cendrine Pitollet, Vincent Andries et Hamid Idbelkass). Les échanges ont permis de mieux comprendre les méthodes de travail et les motivations ayant conduit à l'installation de ces groupes. Pour le GRSS, la fusion des IRP et la disparition des CHSCT a rendu nécessaire le lancement de travaux sur le sujet, menés par des ateliers thématiques au sein du groupe en vue de proposer une boîte à outils et des conseils pratiques aux militants. Le GRH est pour sa part venu redynamiser une action déjà forte sur la question du handicap, dont les participants ont pu détailler les nombreuses réalisations, comme la newsletter trimestrielle, ainsi que les projets en cours et leur avancement. « Les sujets traités par les deux groupes sont l'affaire de tous », a sobrement résumé Géraldine Nivon.



Les univers de la formation

La formation, au cœur des fondamentaux du militantisme syndical, s'organise pour notre Fédération autour de deux univers que Flavien Bilquez, de l'APSAC, a détaillés. Le premier regroupe les modules fédéraux ayant trait à la vie militante des délégués, dont le stage « Nouveaux élus / nouveaux responsables » reste le socle, jusqu'au récent module mis en place sur les nouvelles classifications et dont le succès ne se dément pas. « C'est l'exemple même des évolutions que FO Métaux s'attache à mettre en place pour une formation réactive et au plus près des besoins des militants », a expliqué Flavien Bilquez, avant de rappeler que l'ensemble des informations pratiques est à retrouver dans l'espace formation du site internet de la Fédération. Il

a poursuivi avec l'APSAC, l'autre pilier de la formation FO Métaux. Cet organisme, la Fédération l'a mis en place pour pouvoir dispenser plusieurs formations prévues par le Code du travail à la charge de l'employeur et à destination des élus du CSE. Cet organisme propose une offre bien plus large avec un panel de formations à la carte (juridique, communication, management social...) dispensées par des professionnels ainsi qu'un certificat de compétences professionnelles de la métallurgie (CCPM) sur les classifications qui a été mis au point par la branche de la métallurgie, et qui permet à celles et ceux qui le passent de devenir référents sur le sujet.



Interventions des délégués

« ne jamais baisser les bras »



Jean-Claude Fuffa, ADF

« Depuis sa création en 1976, notre entreprise spécialisée dans la chaudronnerie et la mécanique a bien grandi. Lors de mon arrivée, en 1984, nous n'étions qu'une centaine, et ADF regroupe aujourd'hui 2 900 salariés en France et 4 000 dans le monde. FO est présente dans plusieurs entités du groupe, souvent avec des scores très importants, et tient la première place, rassemblant près de 46 % des voix aux dernières élections professionnelles. Nous comptons bien dépasser la barre des 50 % l'année prochaine. Sur l'Alsace, le scrutin a déjà eu lieu et nous y avons conservé un beau 100 % de représentativité. Il nous faudra faire aussi bien en Rhône-Alpes, en Loire-Atlantique ou encore dans les Bouches-du-Rhône. Nous misons sur les NAO pour montrer aux salariés ce que FO peut leur apporter. Nous informons également beaucoup les salariés et organisons des formations en réponse aux demandes qui nous parviennent, sans oublier les bons accords que nous négocions au plan national. »



Patrick Allebe, Fenwick

« Entreprise de fabrication, vente et maintenance de chariots élévateurs, Fenwick détient 30 % de part de marché sur son créneau et fait partie du groupe allemand Kion. Nous sommes 1 500 salariés en France. Fenwick a traversé sans dommages de nombreuses crises au cours de la

dernière décennie, réussissant à maintenir de bons résultats financiers et à embaucher, se dotant même d'une école de formation en interne et de trois autres centres sur l'insistance de FO, dont les militants aguerris sont incontournables. Avec des effectifs répartis sur 37 sites, accroître notre présence auprès des salariés est passé par le choix d'un outil de communication Web adapté, proposant base documentaire, contacts et présence sur les réseaux sociaux. Ce dispositif multicanal a contribué à faire reconnaître

notre travail auprès des équipes. L'accent mis sur la formation des militants a également été essentiel pour être reconnus de tous, sans oublier la mise en place de notre coordination. Nous progressons et voulons continuer de le faire ! »



Aurélien Flau, Wibaie

« Militant FO de longue date, j'ai rejoint depuis peu le secteur de la métallurgie, chez Wibaie, menuiserie industrielle de Cholet. J'y ai créé en 2022 une section syndicale et en juin de la même année, nous avons convaincu 55 % des 600 salariés de voter FO !

Je suis également secrétaire des Métaux de Cholet, où notre travail a permis de nombreuses adhésions, et très impliqué dans la vie de l'USM du Maine-et-Loire. Depuis le mois de février, nous sommes parvenus à créer trois nouvelles implantations et ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous sommes également mobilisés dans le combat contre la réforme des retraites, où le travail d'information et de communication de notre Fédération est des plus utiles. »



Servin Roos, Amcor Flexibles

« Nous sommes leaders de l'emballage alimentaire, avec 44 000 salariés répartis sur 200 sites dans 43 pays. A Sarrebourg, nous sommes 260 salariés, mais la tendance est malheureusement à la baisse. FO y est néanmoins la première organisation syndicale avec un score de 86 % ! Cette belle performance va de pair avec un fort développement syndical et un renouvellement des équipes avec l'arrivée de nombreux jeunes qui nous dynamise. La situation du site est plus préoccupante, avec une restructuration en cours suite aux nouvelles orientations stratégiques du groupe. Résultat : baisse des investissements, dégradation des conditions de travail et dialogue social en berne. Le groupe est pourtant en bonne santé, mais la redistri-

Se succédant à la tribune, les délégués ont, par leurs interventions, permis de dresser le portrait d'un secteur à la situation contrastée mais dont les entreprises ont néanmoins un point commun : la présence d'équipes FO déterminées et prêtes à se battre pour les salariés et l'industrie.

bution laisse à désirer. Suite à la mise en œuvre de l'APLD, nous venons de lancer un droit d'alerte économique. En octobre dernier, nous avons lancé un mouvement social très suivi, qui nous a d'ailleurs amené de nouveaux adhérents.»



Eric Furlan, Liebherr France

« Mining, Composants, Distribution et France : Liebherr compte quatre implantations dans le Haut-Rhin, qui regroupent près de 2500 salariés. Chez Distribution, nous réalisons 100 % des voix, chez Liebherr France, nous sommes à 30 %, près de 25% chez Mining et 20 % sur le périmètre Composants. Nous travaillons au développement, en particulier sur le collège cadres, qui présente un important potentiel pour nous. Le Groupe fédéral de Travail sur les Cadres (GTC) nous apporte une aide précieuse en ce domaine et donne des résultats. Cela vaut d'ailleurs bien au-delà de notre entreprise.»



Grisez Amar, NTN-SNR

« Notre syndicat souffle sa première bougie et pourtant nous sommes déjà à 45 % de représentativité. Troisième fabricant mondial de roulements à billes, nous comptons 6 500 salariés en France, répartis sur l'ensemble du territoire, notamment autour d'Annecy. Je n'ai rejoint FO que récemment, suite à une rencontre avec un militant qui m'a ouvert les portes de la grande famille des métallos, où j'ai rencontré des hommes et des femmes engagés, que je suis fier d'avoir rejoints. J'ai démarré le syndicat FO dans mon département du Gard tout seul, pour montrer qu'un autre syndicalisme était possible,

combattre la résignation et la complaisance face à notre direction. Notre succès montre que tout ceci était attendu par les salariés et nous encourage à poursuivre notre développement, y compris sur les autres sites du groupe, pour continuer notre combat quoi qu'il en coûte.»



Urbano Ribeiro-Maio, Sahgev

« Spécialisée dans le vérin hydraulique pour machines agricoles, nacelles et travaux publics, notre entreprise emploie 320 salariés. Créé en 2019, notre syndicat enregistre 33% de représentativité. Malgré des départs et des ruptures conventionnelles, nous continuons de faire des adhérents. Nous nous organisons en vue de nos élections. Pour avril prochain, nous allons réunir les métallos FO à l'UD avec l'aide de son secrétaire Sébastien Galmiche, afin de parvenir à boucler nos listes, même si notre direction joue contre nous. Les combats ne manquent pas : les salariés ne

connaissent pas d'évolution professionnelle tandis que les investissements vont dans les machines automatisées. Nous peinons à recruter pour cause de salaires peu attractifs et voyons arriver de la main d'œuvre étrangère peu qualifiée pour tenter de pallier tous ces manques. Le chiffre d'affaires était de 30 millions d'euros il y a 10 ans, et de 80 aujourd'hui, sans que cela ne change rien pour les salariés. FO doit devenir majoritaire pour permettre un vrai changement ! »



Philippe Guillemette, Galva Atlantique

« Je suis RSS sur le site de La Rochelle et secrétaire du CSE, où nous menons chaque jour un combat compliqué face à des actionnaires qui ne veulent rien lâcher et n'ont rien d'autre en tête que la rentabilité. En face

d'eux, le syndicat FO est tout aussi déterminé. Faire vivre le syndicalisme est aussi exigeant que compliqué, mais nécessaire. A nous de faire grandir FO et de ne jamais baisser les bras pour, à la fin, gagner nos combats.»



Cendrine Pitoulet, Forges de Belles Ondes

« FO n'est pas la première organisation que j'ai rencontrée lorsque j'ai voulu m'investir, mais c'est celle pour laquelle j'ai eu le coup de cœur, en 2016. Je suis la seule femme dans le paysage syndical et il

me faut souvent m'imposer. Notre entreprise regroupe 130 salariés sur deux sites, un pour la production et l'autre pour l'administration. Nous

Chapeau l'organisation !

Pour cette conférence de branche, Géraldine Nivon s'est appuyée sur une équipe qu'elle connaît bien : celle de Valeo Saint-Quentin Fallavier. Des métallos FO de l'USM 38/05, d'Ista, de Manoir Industrie étaient également de la partie, sans oublier le retraité de Valeo Roland Derdenger, et, ensemble, ils ont permis aux participants de poursuivre des travaux de qualité, entrecoupés des moments de convivialité si chers aux métallos.



avons peu de syndiqués mais nous avons 100 % des voix. Nous n'arrivons plus à recruter et cela pèse sur la production, ce qui suscite des craintes pour l'avenir. Nous nous battons avec notre direction sur le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui continue de raisonner en termes de postes là il faut anticiper et penser en termes d'emploi. Mes fonctions de secrétaire adjointe de l'USM de Haute-Marne me sont bien utiles pour bénéficier de nombreuses infos utiles fournies par la Fédération. »



Alexandra Callant, ELM Leblanc

« De fusions en restructurations, ELM Leblanc et sa filiale Geminox sont passés sous la pavillon du groupe Bosch. L'entreprise, qui était présente sur tous les modes de chauffage, a laissé partir de nombreuses compétences qui n'ont pas été remplacées, et de 500 salariés en 2007, nous sommes passés aujourd'hui à 300 sur le site breton de Saint-Thégonnec. Sur l'ensemble d'ELM Leblanc, nous ne sommes plus que 800, avec des conditions de travail qui se sont dégradées. FO a toujours été à la pointe de tous les combats, s'appuyant sur sa forte représentativité. Les 66 % que nous avons réalisés

aux dernière élections, avec une belle progression chez les cadres, sont le reflet de notre combattivité. Mais les départs se poursuivent, ainsi que la mauvaise stratégie de l'entreprise, la détérioration du dialogue social et la baisse du chiffre d'affaires. Délocalisation, externalisation... face aux restructurations qui se poursuivent sans dire leur nom et à un avenir inquiétant, nous ne lâcherons rien. »



Jean-Jacques Leleu, Thirard

« FO Thirard, c'est un syndicat solide et installé de longue date dans l'entreprise, et qui a réalisé 66 % aux dernières élections. Au sein de cette entreprise familiale de serrurerie de 300 salariés, nous espérons présenter des listes complètes, même si celle du troisième collègue est difficile à boucler. Dans la Somme, où je suis secrétaire général de l'UD, nous travaillons au développement de notre organisation. Nous allons parvenir à nous implanter chez Stanley et faire ainsi grimper notre représentativité dans ce groupe. Nous avons également des liens forts avec l'aéronautique, avec Airbus Atlantic

à Méaulte. La clé du développement ? Se former pour être efficace et tout donner sur la syndicalisation. La nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui apporte de nouvelles garanties aux salariés, sera d'ailleurs un excellent outil de syndicalisation. Attention cependant, car les patrons sont déjà en train de chercher la faille pour minimiser son application. »



Vincent Andries, AAI

« Répartis sur 16 établissements, les 550 salariés d'Atlantique Automatismes Incendie sont spécialisés dans la protection incendie par sprinklers, lances à incendie et extinction mousse. Détenu par le groupe Save, l'entreprise est la seule du secteur des sprinklers dans la métallurgie. Depuis la création du syndicat FO en 2017, nous avons beaucoup travaillé et obtenu de bons résultats, jusqu'à rassembler 100 % des voix aux élections d'octobre 2022 et devenir majoritaire au CSE. Il nous faut continuer à progresser chez les cadres, une population volatile soumise à des salaires bas et dont les membres nous quittent

régulièrement. Nous sommes également majoritaires au comité de groupe qui a été créé sur l'insistance de FO. Développer FO n'est pas simple car de nombreux déplacements professionnels, qui permettaient de rencontrer les salariés, ont été supprimés par la direction. Mais notre position majoritaire change la donne. L'année qui vient de s'ouvrir sera placée sous le signe des négociations, qui s'annoncent compliquées car le dialogue social n'est pas le point fort de notre entreprise familiale. »



Jean-Marc Saria, Amcor

« Sur notre site spécialisé dans l'emballage pour yaourts, la mauvaise conjoncture et la perte d'importants volumes a conduit à mettre en place des mesures d'APLD. L'ambiance est morose, même si les élections du mois dernier nous ont

permis de faire tomber une autre organisation syndicale de son piédestal et de prendre le premier collègue. En face de nous, la direction rejette en bloc la responsabilité de la situation du site sur les salariés. Autant dire que pour FO, ce discours ne passe pas et que nous sommes aux côtés des salariés pour faire front et passer l'épreuve en attendant des jours meilleurs. »

Le mot de l'USM



La secrétaire de l'USM de l'Isère et des Hautes-Alpes Franca de Luca a souhaité la bienvenue aux participants avant d'exposer brièvement l'action de l'USM sur les deux départements. Négociation de PAP, aide juridique, signature

d'accords ou encore organisation de stages de formation en lien avec la Fédération, les métallos FO, motivés à l'idée de développer FO et de créer de nouvelles implantations, peuvent compter sur leur USM. « Nous voulons qu'ils soient fiers d'avoir choisi FO et trouvent en notre structure une organisation qui est là pour eux et répond à leurs attentes. »



Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.

groupe-apicil.com

 **GROUPE
APICIL**
UNIQUES, ENSEMBLE

SANTÉ | PREVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume – CS 10020 – 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP – Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 – 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel



Frédéric Gratadou, Suturex et Renodex

« Notre entreprise d'aiguilles de suture chirurgicale se situe au 3ème rang mondial de son secteur. Rachetée par le groupe Braun en 2010, elle compte 124 sites dans 63 pays. FO a pu progressivement faire reculer les autres organisations syndicales jusqu'à parvenir à un score de 100 % ! Le plus gros de notre travail s'est focalisé sur la syndicalisation – nous avons près de 30 % d'adhérents – et sur la fiche de paie. Un important chantier s'ouvre avec la mise en place de la nouvelle classification, et nous savons déjà que la direction ne compte pas jouer le jeu. Nous comptons nous

renforcer sur les deuxième et troisième collèges. Les mouvements de grève ont montré qu'ils étaient à nos côtés, mais il faut aller plus loin et les syndicaliser. Il nous faudra également agir sur la question des embauches, car l'entreprise peine à recruter. »



Laurent Theriot, De Dietrich Process Systems

« Mon premier mandat, qui a commencé en 2019, n'est pas de tout repos. Majoritaire avec 52 % des voix, notre belle équipe a géré beaucoup de négociations et a dû aller à l'épreuve de force lors des dernières NAO. Notre appel a été très suivi, y compris chez les cadres. C'est ainsi que nous avons fait plier la direction et obtenu une enveloppe de 5,2 % et un talon de 125 euros pour tous les salaires inférieurs à 1 400 euros mensuels. Depuis 2019, nous avons multiplié notre nombre d'adhérents par huit. Les prochaines élections, en juin, devront marquer la reconnaissance de notre engagement pour les salariés. Côté

industriel, beaucoup de travail, peut-être même trop, et nous ne parvenons pas à recruter. Une école de soudure a été mise en place. Ceux qui en sortent se voient proposer un salaire supérieur à celui de nos anciens, et malgré cela le problème de recrutement demeure. Notre nouvelle convention collective va aussi nous demander un sérieux travail et la formation de la Fédération nous sera bien utile face à une direction qui semble décidé à interpréter le texte sans nous consulter. »



Nathalie Caille, Métaux de Marseille

« Sur notre secteur géographique, nous comptons une quarantaine d'implantations, dont cinq dans la mécanique. Géraldine Nivon, secrétaire fédérale de terrain, fait donc partie de nos visiteurs réguliers, car elle est souvent venue à leur rencontre et animer des formations, tantôt avec l'USM, tantôt avec les Métaux marseillais. Ces sessions sont essentielles pour aider, accompagner et soutenir les équipes syndicales dans leurs mandats. Formatrice fédérale, je suis aussi membre du groupe de travail sur l'égalité professionnelle, dont vous avez pu voir les travaux dans le cadre de la journée du 8 mars, où nous avons mis à disposition des mi-

litants plusieurs fiches techniques ainsi qu'un tract national sur le sujet. Ce combat s'insère pleinement dans celui que nous menons contre la réforme des retraites, un projet où les femmes seront les grandes perdantes. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour obtenir le retrait de ce texte qui creusera davantage les inégalités entre les sexes. »



Eric Devy, formateur fédéral

« Nous enregistrons de très nombreuses demandes pour suivre le module de formation mis au point par notre Fédération sur les nouvelles classifications et nous comptons bien apporter

une réponse à chacune d'entre elles. Le sujet est incontournable, notamment dans la perspective des élections, où il permet de montrer et de rappeler que FO est le syndicat de la fiche de paie. C'est aussi une question de cohérence que de défendre le nouveau dispositif, car notre Fédération a pris, avec l'assentiment des militants, une position nette, qu'il faut maintenant défendre. Nous avons déjà su le faire par le passé, en accompagnant certains changements dans le cadre législatif et réglementaire, et nous saurons le faire à nouveau. Cela prendra certes un peu de temps, mais ne négligez pas l'aide que peut vous apporter la Fédération sur ce sujet. »

Le mot de l'UD **Le secrétaire général de l'UD de l'Isère Philippe Beaufort a pris la parole pour accueillir les métallos FO, soulignant notamment les très bons liens tissés avec l'USM et la qualité du travail qui en découle. Rappelant l'ampleur de la mobilisation contre la réforme des retraites lors des récentes journées de manifestations, avec une affluence record sur plusieurs points du département, il a fustigé un gouvernement toujours plus isolé dans son refus d'entendre la colère des Français, pointant la litanie de mensonges qui entoure le dossier sur lequel il a considéré que l'intersyndicale pouvait et devrait probablement aller plus loin.**







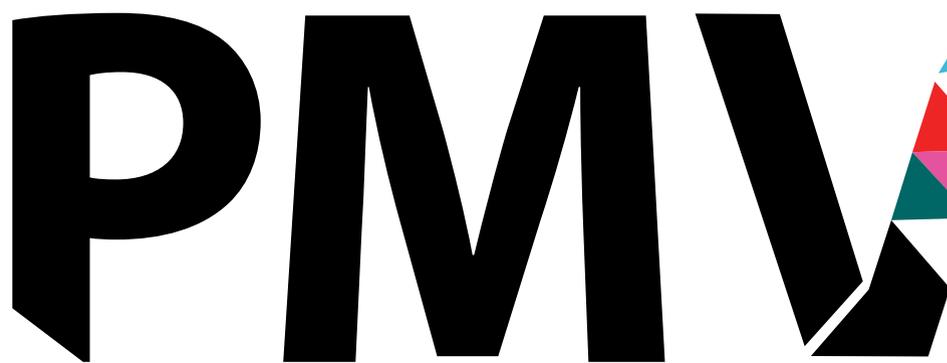
[Tout augmente sauf votre pouvoir d'achat ?]
[Rejoignez FO, le syndicat de la fiche de paie!]

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



FO
Métaux
Notre industrie,
nos emplois !

PMV



LA COMMUNICATION SYNDICALE

Sites Internet

Affiches

Tracts

Vidéos

Animations

Professions de foi

Photos Professionnelles

Groupe de travail sur les USM : bientôt la feuille de route

Le groupe de travail sur les USM lancé en décembre dernier poursuit ses travaux et s'est à nouveau réuni le 23 février. Autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, du secrétaire fédéral et coordinateur national des USM Gérard Ciannarella, et du secrétaire fédéral en charge des cadres Bruno Reynes, les membres ont poursuivi l'élaboration d'une feuille de route pour permettre aux USM de franchir un nouveau cap. Le futur document, qui sera présenté pour approbation à la CA fédérale du 30 juin prochain, devrait s'articuler autour de quatre axes : le fonctionnement, les actions de coordination, soutien et maillage des territoires, la négociation territoriale, le développement syndical dans les trois collèges. Deux nouvelles réunions doivent se tenir avant l'échéance de juin, et le sujet sera à n'en pas douter au cœur de la prochaine journée des USM, qui se tiendra avant la fin de l'année.



Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...

Lear Feignies célèbre les droits des femmes



La journée internationale des droits des femmes, ce 8 mars, a été l'occasion de manifestations massives contre la réforme des retraites voulue par le président de la République, et dans laquelle les femmes sont les grandes perdantes. Au-delà de la mobilisation, chez Lear Corporation, à Feignies (Nord), l'équipe FO emmenée par le délégué syndical

Michael Vanderleenen a voulu célébrer cette journée en accompagnant sa distribution de tracts d'une rose pour chaque femme du site. Une initiative bien accueillie et bien agréable en ces temps de grisaille sociale.

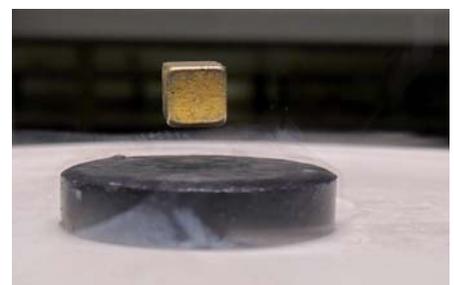
Un hélicoptère NH90 vole à l'huile de cuisson

Le 3 février, les forces de l'Armée de Terre française ont réalisé une première mondiale en faisant voler un hélicoptère NH90, fabriqué par Airbus Helicopters, dont l'un des moteurs était alimenté avec du carburant d'aviation durable. Produit par TotalEnergies, il est issu d'huiles de cuisson usagées et promet de réduire de 75% les émissions de CO₂ à trajet égal. Après un décollage depuis la base d'Istres (Bouches-du-Rhône), il a pu effectuer un circuit de trois heures avec ce carburant, sans qu'il soit nécessaire de modifier la cellule de l'hélicoptère, ni son moteur. Derrière la performance technique et environnementale, reste la question de la production de ce type de carburant et son insertion dans la chaîne d'approvisionnement du monde aérien...



Aimants permanents : la voie du recyclage ?

Difficile de fabriquer des aimants permanents sans terres rares, majoritairement détenues par la Chine. A moins de se pencher sur nos déchets et d'opter pour le recyclage. C'est le pari de MagRESource, entreprise grenobloise qui souffle sa deuxième bougie et dont l'usine-pilote promet d'extraire les terres rares d'anciens aimants pour en fabriquer de nouveaux. Elle ambitionne de passer à l'échelle industrielle dès 2028 afin de proposer une filière à même de fournir du samarium-cobalt ou du néodyme-fer-bore, que l'Europe utilise à raison de 20 000 tonnes par an pour des moteurs électriques ou des turbines d'éoliennes. Si l'aventure tient la route au plan technologique, il reste cependant à créer des filières de récupération pour les aimants, un sujet sur lequel le retard reste important...



Les syndicats unis contre la réforme des retraites

Au cours des dix journées de mobilisation qui ont jalonné le parcours de la réforme des retraites, de sa présentation le 10 janvier au passage en force de l'exécutif, qui a dégainé le 49.3 en une ultime manœuvre désespérée pour finalement imposer son texte, plusieurs millions de personnes ont défilé dans les rues pour rejeter un texte injuste et injustifié. A chaque étape, dans le cadre d'une intersyndicale dont elle contribué à nourrir les positions et garantir la solidité, notre organisation a été incontournable. Dans les cortèges, les métallos ont constitué une part plus que notable des bataillons de manifestants. Jusqu'à la dernière minute, ils n'ont pas faibli dans leur mobilisation, n'ont pas douté de la justesse de leur combat et n'ont pas reculé pour porter la voix de tous les salariés, notamment ceux qui ne pouvaient pas se mobiliser. L'issue de cette lutte, qui restera dans l'histoire, tant par la force inédite d'un syndicalisme uni que l'attitude anti-démocratique d'un exécutif engoncé dans ses certitudes, reste à écrire au moment où parait ce numéro.



Paris



Marseille



Actualité sociale



Nice



L'intersyndicale en fête de cortège, à Paris



Strasbourg



Bourgen-Bresse



Rennes



Toulouse

Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**FO Métaux public
ci-après la résolution
de la Commission
Administrative Fédérale
qui s'est réunie
le 31 mars 2023, et
qui a été adoptée à
l'unanimité.**

Les membres de la CA Fédérale se sont réunis au siège de la Fédération le vendredi 31 mars pour aborder la situation économique, sociale et syndicale afin d'analyser la situation générale. Dans un contexte social « explosif » que nous subissons depuis plusieurs mois, cette résolution définit les positions de notre Fédération sur les différents sujets abordés.

Après analyse de la situation économique mondiale, les membres de la CA Fédérale ont constaté que l'Europe suivait le même chemin et allait être confrontée à une baisse de sa croissance pour 2023 qui devrait atteindre 0,7%. Pour ce qui concerne la France, l'INSEE a récemment annoncé le niveau de croissance pour 2022 qui a atteint 2,6%, ce qui est supérieur à celui de la zone euro. Cependant, les membres de la CA Fédérale constatent un ralentissement de la consommation qui accuse un net fléchissement au quatrième trimestre 2022(-0,9%), alors que l'augmentation des prix à la consommation a atteint un niveau historiquement élevé de 5,23 % en 2022 après 1,6 % en 2021 et 0,5% en 2020.

Initialement, cette inflation qui avait été annoncée temporaire dans certains secteurs, comme celui de l'énergie, est apparue lors de la reprise post-covid et dont les effets ont été amplifiés par la guerre en Ukraine, s'étend désormais à l'ensemble des produits de consommation courante (alimentation, transports, etc.) devrait, selon les indicateurs économiques, persister en 2023. Selon la moyenne des économistes, l'inflation devrait se situer pour l'année 2023 entre 4,5% et 5%.

Pour les membres de la CAF, face à l'augmentation des prix de la consommation et à une inflation toujours forte pour 2023, les salaires restent une priorité et ils rappellent que notre organisation syndicale s'est toujours revendiquée comme celle de la fiche de paie. Notre ADN est intact et toujours orienté en faveur de la négociation avec comme objectif la signature d'accords et nos branches rattachées à la Fédération sont un bel exemple de pratique contractuelle comme la branche du Froid, du Machinisme Agricole, de la Récupération, de l'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie (HBJO), des Services de l'Automobile, au Gesim pour le secteur de la sidérurgie et vu le contexte, avec des clauses de revoyure.

Les membres de la CAF félicitent les équipes syndicales qui, par la négociation, ont obtenu de bons accords sur

les salaires et retiennent qu'elles ont été très nombreuses à devoir revendiquer haut et fort ces négociations allant jusqu'à, pour certaines d'entre elles, devoir agiter le drapeau de la grève pour obtenir satisfaction. Les membres de la CAF appellent tous les syndicats et sections syndicales qui n'ont pas encore abordé le sujet des négociations annuelles obligatoires à s'en saisir. De même, pour le niveau territorial, les minima annuels et la valeur du point doivent être revalorisés pour 2023. Le constat est fait que de nombreux accords ont été d'ores et déjà signés, ce qui laisse présager que cela puisse s'étendre sur tous les départements afin d'aborder sereinement la mise en place de la nouvelle grille unique et nationale au 1^{er} janvier 2024.

Les membres de la CAF font le constat que les chiffres du chômage restent stables en France, autour de 7,3%, et mettent en adéquation les problématiques de recrutement que tous les secteurs de l'industrie et ses services connaissent à ce jour. Tous les comités stratégiques de filières, à travers les EDEC (engagement développement de l'emploi et des compétences) sont autant de témoignages de ces difficultés de recrutement. Ainsi, la question de la formation reste fondamentale et nos positions sur le sujet, notamment à travers les travaux effectués dans le cadre de l'OPCO 21, sont objectifs et constructifs.

Les membres de la CAF retiennent la bonne situation industrielle en général, qui se traduit par des secteurs industriels en pleine activité.

Néanmoins, dans la continuité des erreurs qui pèsent sur l'industrie automobile, ils considèrent que la décision prise le 27 mars 2023 à Bruxelles par les ambassadeurs des 27 pays de l'UE qui ont approuvé la fin de la commercialisation des véhicules neufs à moteurs thermiques (moteurs essence, diesel et hybrides) sur leurs territoires à partir de 2035, ne va pas dans le bon sens, surtout au profit du tout électrique pour ne plus émettre de CO2. Ils retiennent également que l'Allemagne a levé son blocage en échange d'exemption pour les futurs carburants synthétiques.

Les membres de la CAF soutiennent les interventions de la Fédération, notamment lors de la dénonciation des dangers liés à de telles décisions, tout en sachant que les constructeurs, les équipementiers et les salariés ne peuvent pas être soumis à ces contraintes sans avoir une vision claire et industrielle sur le plan européen tant

sur le plan de l'adaptation des outils industriels, des nouvelles technologies, des matériaux rares nécessaires à l'ensemble des composants électriques et des batteries.

Les membres de la CAF félicitent la Confédération pour la signature de l'accord interprofessionnel du 10 février 2023, relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise. Il est d'autant plus important, dans un contexte où le paritarisme est souvent décrié, qu'il est possible de trouver des compromis et ainsi de le promouvoir. Nous devons tenir un niveau de négociation interprofessionnel national pour ainsi démontrer au gouvernement que les organisations syndicales sont en mesure de trouver des voies de dialogue pour aboutir à des accords.

Les membres de la CAF rappellent que notre tissu industriel de la Métallurgie est essentiellement composé de PME avec moins de 50 salariés. De ce fait, et comme le prévoit l'accord, il y aura au niveau de la branche, une négociation avec l'UIMM. Dans ce contexte d'inflation et d'envolée des prix, il faut considérer que toutes les mesures en faveur du pouvoir d'achat constituent « un plus » pour les salariés.

Les membres de la CAF félicitent la Confédération pour sa détermination à maintenir l'intersyndicale pour s'opposer massivement à la réforme des retraites. Depuis le 19 janvier, dix manifestations ont été organisées et nous pouvons constater que la bataille de l'opinion publique a été gagnée en faveur des organisations syndicales. Toute la communication déployée par FO a permis d'informer et d'expliquer nos positions sur cette réforme injuste à toutes nos militantes et militants qui se sont mobilisés nombreux à chacun des appels de notre Confédération.

Après le passage en force du gouvernement sur la réforme des retraites, puis l'allocation du président de la République du 22 mars qui a remis de l'huile sur le feu, puis la tentative du gouvernement de tendre une main innocente aux organisations syndicales, les membres de la CAF mandatent le bureau fédéral à poursuivre les actions et les mobilisations jusqu'au retrait de la réforme dans le respect, le calme et la détermination de toutes et tous qui ne faiblit pas. Ils considèrent que le recours de l'intersyndicale devant le Conseil constitutionnel est une nouvelle corde à notre arc qui pourrait permettre que cette loi ne soit pas promulguée.

Les membres de la CAF s'insurgent contre le déni de démocratie de l'exécutif et condamnent toutes les formes de violence vis-à-vis des personnes ainsi que la destruction des biens et lieux publics qui sont, dans la vie quotidienne, des services nécessaires apportés aux citoyens de notre pays et rappellent leur soutien aux services publics.

Les membres de la CAF se félicitent des résultats électoraux reçus à ce jour à la Fédération. Ce nouveau cycle s'est engagé dans un contexte social dégradé et inflationniste, ce qui complique la tâche sur le terrain. Aussi, le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la Métallurgie suit son cours, des accords de méthode sont négociés et ils attendent avec impatience de voir comment tout cela va se déployer dans les entreprises. Les négociations nationales sur les barèmes nationaux des ingénieurs et cadres sont toujours en cours, la réunion prévue sur ce thème le 28 mars a été annulée en raison de la manifestation qui a été de nouveau un franc succès.

Les membres de la CAF seront très vigilants sur tous les dossiers et appellent toutes les structures syndicales de la Fédération à se saisir de ceux-ci afin d'assurer la meilleure défense des salariés et les appellent à venir grossir les rangs de notre organisation syndicale lors des prochains appels à manifester, notamment le 6 avril, c'est la meilleure réponse que nous pouvons donner au gouvernement face à son déni de démocratie.

Paris, le 31 mars 2023

USM du Haut-Rhin et Métaux de Colmar : faire grandir FO

Les métallos haut-rhinois et colmariens se sont retrouvés le 2 février pour les assemblées générales du syndicat des Métaux de Colmar et de leur USM. Rassemblés autour de leur secrétaire Bolane Hadji, de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon et du secrétaire adjoint de l'UD68 (et de l'USM) Eric Furlan, ils ont fait le point sur la représentativité ainsi que sur les négociations salariales.

La présentation détaillée des chiffres de la représentativité a permis de constater que notre organisation pèse près de 36 % sur le département. Bolane Hadji a cependant déploré que dans plusieurs entreprises, des démissions sont venues affecter les rangs syndicaux. Il a évoqué la participation importante de FO aux CQPM et a dévoilé les démarches entreprises pour structurer davantage la trésorerie des Métaux.

Côté USM, Bolane Hadji a choisi de passer la main à son adjoint Eric Furlan afin de se recentrer sur le syndicat des Métaux. Avec Farid Hamza devenu adjoint dans la foulée, l'équipe en partie renouvelée a exprimé sa détermination à œuvrer au développement syndical. Dans ce cadre, Géraldine Nivon a d'ailleurs promis de revenir prochainement pour participer à la mise en œuvre d'un plan. Dans la même veine, le juriste de l'UD68 Aurélien Hany, proche de l'USM, est ensuite intervenu sur la négociation des PAP. En matière de négociations, l'USM ne manque d'ailleurs pas de pain sur la planche, notamment sur les salaires. Après des échecs sur les accords autonomes dans le cadre de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, les équipes du Grand Est ont en effet enregistré une série



de déconvenues sur les minima salariaux, ce qui a amené la coordination régionale FO Métaux à écrire à l'ensemble des UIMM locales pour rappeler la nécessité d'une négociation loyale et d'un vrai dialogue social. Enfin, Géraldine Nivon a conclu les travaux par une intervention abordant d'abord les critères de la représentativité, puis l'actualité nationale, et plus particulièrement le dossier des retraites, sur lequel les métallos FO sont en première ligne.

Bouches-du-Rhône : l'USM qui ne dort jamais

Les métallus FO buccorhodaniens se sont retrouvés le 10 janvier à Marseille, dans les locaux de l'UD, pour le congrès de leur USM. Autour de leur secrétaire Gérard Ciannarella (par ailleurs secrétaire fédéral en charge des USM), en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire général de l'UD13 Franck Bergamini et des secrétaires d'USM de la région PACA, ils sont revenus sur les actions menées par notre organisation au niveau territorial avant de se pencher sur les dossiers qui les attendent en 2023.

Entre reprise et coups d'arrêts, le secteur industriel de notre pays traverse une passe difficile depuis la crise sanitaire de 2020. Dans les Bouches-du-Rhône cependant, département de forte tradition industrielle, la situation paraît meilleure que dans le reste de l'Hexagone, et la présence de FO n'y est pas étrangère. Bonne santé d'Airbus à Marignane, avec qui Satys est d'ailleurs en pourparlers après le rachat de PMA pour une localisation sur le site de l'hélicoptériste, investissements pour des fours électriques chez ArcelorMittal à Fos-Sur-Mer ainsi qu'un projet de démantèlement de navires, dynamisme de STmicroelectronics qui moderniser son site à Rousset... Malgré la guerre en Ukraine, des chaînes d'approvisionnement toujours perturbées et l'envolée des prix de l'énergie, l'industrie résiste bien et peu d'entreprises ont eu à recourir à des PSE et « l'attractivité de nos métiers est préservée avec une augmentation de 5 % de la grille des salaires et 3 % de plus sur la prime d'ancienneté des métallus », a ajouté Gérard Ciannarella.

Rappelant que le développement syndical demeure une des priorités de notre organisation, Gérard Ciannarella s'est félicité de voir FO continuer de progresser dans le département et y peser un peu plus de 40%. Il a aussi salué la création de 4 nouvelles sections syndicales sur le département (Chez Babcock services -ex CNIM-, Derichebourg récupération, Endel et Ortec Services) ainsi que les bons résultats électoraux enregistrés par de nombreuses équipes. Il les a aussi remerciés de leur implication dans la vie de notre Fédération, ainsi qu'au niveau interprofessionnel. Gérard Ciannarella a également rappelé l'importance des USM dans le dispositif fédéral et le rôle qui est le leur, et que notre Fédé-

ration travaille à faire évoluer et à consolider, suite à la mise en place d'une convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) attendue pour le 1^{er} janvier 2024. Puis il a souligné l'importance de la formation fédérale pour un militantisme efficace, détaillant la richesse du parcours syndical FO Métaux et se réjouissant de voir les métallus du 13 si nombreux à y recourir chaque année. Enfin, il a remercié chaleureusement deux militants sortants du bureau pour le travail accompli : Anne-Marie Chopinet (trésorière de l'USM depuis 2011) et Alex Eckern (commission de contrôle depuis 2011).

Franck Bergamini a pris la parole pour se féliciter des bons rapports existants entre l'USM et l'UD, ne cachant pas qu'elles auraient toutes deux à mobiliser fortement contre la réforme des retraites avant la fin du mois. Dans son intervention, Frédéric Homez est revenu sur la nouvelle CCNM, avec pour 2023 la mise en place de son volet protection sociale qui apporte des garanties à 40 000 salariés qui en étaient jusque-là dépourvus, ainsi que la prise en main des nouvelles classifications par les métallus (Malakoff Humanis est également intervenu sur le sujet lors du séminaire de formation précédant le congrès). Dans un contexte marqué par une forte inflation, il a salué les bons accords négociés par les équipes et par l'USM, rappelant que FO était le syndicat de la fiche de paie. S'inquiétant des conséquences de la crise énergétique sur les entreprises, il a rappelé la nécessité de réindustrialiser notre pays, une revendication de longue date de notre organisation dont l'actualité ne fait que souligner la pertinence. Enfin, il a détaillé les positions et analyses de notre organisation sur la réforme des retraites que cherche à imposer le gouvernement, appelant les métallus à se préparer à la mobilisation dans l'unité syndicale pour repousser un projet aussi injustifié qu'injuste.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Gérard Ciannarella (secrétaire), David Thourey (secrétaire adjoint), Nathalie Caille (trésorière), Pascal Senouillet (trésorier adjoint), Michel Gatto (archiviste), et Sauveur Gatariou, Jean-Claude Fuffa, Sylvain Ferrara, Henri Nait-Alki et Gérard Ramirez (membres).



Elections du CSE : l'heure des comptes

Depuis le mois dernier nous n'abordons plus les étapes préalables au lancement du processus électoral mais nous nous focalisons sur le jour J des élections. Nous poursuivons ce mois-ci en nous concentrant autour du calcul du résultat des élections du CSE.

I - Répartition des sièges par liste

Une fois les votes dépouillés, il faut répartir les sièges dans chaque collège. Le dépouillement ainsi que la répartition des sièges doivent être effectués séparément pour les titulaires et les suppléants. Le nombre de sièges à pourvoir dépend de l'effectif de l'entreprise et du type d'élection. Ils sont ensuite répartis dans chaque collège par le protocole d'accord préélectoral.

Dans le cas où le quorum est atteint, il convient de suivre plusieurs étapes :

1. Tout d'abord, il faut calculer le quotient électoral de chaque collège en divisant le nombre de suffrages valides par le nombre de sièges à pourvoir.

2. Une fois ce quotient électoral calculé, on procède à la répartition des sièges. Pour cela, il faut d'abord calculer la moyenne des voix de chaque liste en divisant le nombre total de suffrages obtenus par tous les candidats d'une liste par le nombre de candidats présentés par cette liste. Une fois cette moyenne obtenue, chaque liste reçoit autant de sièges que sa moyenne de voix (article R 2314-9 du code du travail) contient de fois ce quotient électoral.

3. Lorsqu'aucun siège n'a été pourvu ou, le cas échéant, s'il reste encore des sièges à pourvoir, l'attribution s'effectue sur la base de la plus forte moyenne. Pour cela il suffit d'abord de diviser le nombre de voix reçues par chaque liste par le nombre des sièges déjà attribués à cette liste + 1. On établit un classement décroissant des listes selon les résultats obtenus. La liste en haut du classement récupère le premier siège restant. On répète ensuite cette opération jusqu'à épuisement des sièges à pourvoir (article R 2314-20 du code du travail).

Prenons un exemple pour une entreprise ayant 3 sièges à pourvoir, 80 électeurs et où 75 suffrages ont été valablement exprimés. Trois listes sont proposées pour les 3 sièges à pourvoir :

- Liste 1 : 3 candidats
- Liste 2 : 2 candidats (liste incomplète)
- Liste 3 : 1 candidat (liste incomplète)

Répartition des suffrages valablement exprimés :

	LISTE 1	LISTE 2	LISTE 3
Candidat 1	39	27	9
Candidat 2	35	21	
Candidat 3	31		
TOTAL	105	48	9

Le quorum est de 40 ($80/2 = 40$). Il est donc atteint puisqu'il y a eu 75 suffrages valides.

Calcul du quotient électoral :

Nombre total de suffrages valides exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. On a donc ici : $75/3 = 25$.

Répartition des sièges :

Tout d'abord la moyenne de voix de chaque liste doit être établie :

- Liste 1 : $105/3 = 35$
- Liste 2 : $48/2 = 24$
- Liste 3 : $9/1 = 9$

Puis on regarde combien de fois le quotient électoral est contenu dans cette moyenne de voix par liste, et le reste.

Liste 1 (35) : 1 fois 25, reste 10. Donc 1 siège.

Liste 2 (24) : 0 fois 25. Donc 0 siège.

Liste 3 (9) : 0 fois 25. Donc 0 siège.

2 sièges sur les 3 n'ont donc pas été pourvus, et doivent désormais l'être à la règle de la plus forte moyenne.

Attribution des sièges à la plus forte moyenne

Liste 1 : $35 / (1+1) = 17,5$

Liste 2 : $24 / (0+1) = 24$

Liste 3 : $9 / (0+1) = 9$

La liste 2 obtient la plus forte moyenne. Le 2^{ème} siège lui est donc attribué. Reste à attribuer le 3^{ème} siège.

Liste 1 : $35 / (1+1) = 17,5$

Liste 2 : $24 / (1+1) = 12$

Liste 3 : $9 / (0+1) = 9$

Ici, c'est la liste 1 qui obtient la plus forte moyenne. C'est donc à elle qu'est attribué le 3^{ème} siège.

Résultats

On obtient donc pour cet exemple les résultats suivants :

- Liste 1 : 2 sièges
- Liste 2 : 1 siège
- Liste 3 : 0 siège

II - Désignation des élus

Lorsque la répartition des sièges est faite, il est temps de désigner les élus. Les sièges sont attribués à chaque candidat selon l'ordre d'apparition sur la liste électorale.

En ce qui concerne les ratures de nom d'un candidat, on n'en tient pas compte si elles ne dépassent pas 10% des suffrages valides recueillis par la liste concernée. En revanche si ce seuil est dépassé, alors il passe à la fin de la liste. Si plusieurs candidats sont dans ce cas, les sièges sont attribués entre eux (ceux à plus de 10% de ratures) en fonction du nombre de suffrages obtenus par chacun.

Dans un collège donné, l'attribution des sièges se réalise en premier lieu pour la liste des titulaires et en second lieu pour la liste des suppléants. En cas de double élection en tant que titulaire et suppléant, il n'est pas possible d'exercer en même temps ces deux fonctions.

Une candidature simultanée aux deux fonctions sous-entend la volonté, sur laquelle il ne peut être retenu, d'être élu en premier lieu comme titulaire et subsidiairement seulement comme suppléant. Le siège de suppléant est alors attribué au candidat suppléant de sa liste le mieux placé après le titulaire.

Lorsqu'un salarié ayant présenté une double candidature, a été élu aux fonctions de titulaire, il ne peut plus être considéré comme candidat au mandat de suppléant. En conséquence, la liste de candidats suppléants présentés par son organisation syndicale devient incomplète, et ne peut se voir réserver plus de sièges qu'elle n'a de candidats. Les sièges restants doivent être attribués aux listes concurrentes ayant présenté des candidats pour eux.

Si le candidat élu en qualité de titulaire ne veut pas accepter les fonctions, il doit démissionner. Cette démission ne peut avoir pour effet de faire déclarer élu délégué titulaire un autre candidat de la même liste, son remplacement devant être assuré par un suppléant de la même catégorie, jusqu'à expiration des fonctions de celui qu'il remplace.

Le fait d'avoir été élu suppléant au 1^{er} tour des élections n'interdit pas de se porter candidat comme titulaire au second tour. Si l'intéressé est élu titulaire au second tour, il perd sa qualité de suppléant qui reste subsidiaire.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 627

2	7	6	5	1	8	4	9	3
5	3	4	6	2	9	1	7	8
1	8	9	3	7	4	6	5	2
3	2	5	4	8	6	7	1	9
4	6	1	9	3	7	8	2	5
7	9	8	1	5	2	3	6	4
9	1	7	8	4	5	2	3	6
8	5	2	7	6	3	9	4	1
6	4	3	2	9	1	5	8	7

Sudoku

4				6	7		2
			4			5	9
				1			
	7		5		9	4	
8	6					2	5
	4	5		6	1		
			7				
3	5			1			
7		2	4				3

Le mot du mois : Censure



«Madame Anastase», par André Gill (1874), célèbre caricature symbolisant la censure.

Le relatif suspense autour d'une hypothétique *motion de censure* qui aurait fait tomber le gouvernement Borne aura occupé une partie du mois de mars et mis en vedette ce vieux mot issu des institutions romaines, qui rappellera aux moins jeunes l'époque où un censeur sévissait au lycée à côté du proviseur.

Dans l'Antiquité, il s'agissait en effet d'une dignité, celle d'un magistrat chargé d'estimer les biens (appelés *cens*) des citoyens pour calculer l'impôt dû sur les terres. Il devait donc les dénombrer (tous les cinq ans), les *recenser*, en faire le *recensement*. Telle était la première signification du mot *census*, entré dans la langue française à la fin du XII^{ème} siècle. Elle est demeurée à l'époque médiévale comme redevance fixe que le possesseur d'une terre payait au seigneur du fief et a donné lieu au *suffrage censitaire*, c'est-à-dire réservé à ceux qui payaient l'impôt. Ce que la France abolit en 1848 au profit du suffrage universel (masculin).

De l'idée d'établir des listes fiscales à celle de surveiller, de contrôler, il n'y avait qu'un pas, allégrement franchi par tous les gouvernements soucieux de ne pas laisser la presse raconter des choses désagréables. Ainsi naquit, avec la Révolution française qui prétendit l'abroger (mais l'Empire allait la rétablir), l'emploi moderne du mot : un examen des œuvres, d'abord écrites puis cinématographiques, exigé par le pouvoir avant diffusion. Le terme passa de la chose à ceux qui l'appliquent, les redoutables cénacles chargés de l'exercer : la *censure*, pourra-t-on dès lors se plaindre, a imposé des coupes dans un article (on parle aussi de « caviardage »). Autrement dit, elle l'a *censuré*, comme, de manière à peine différente, les députés auraient donc pu le faire du gouvernement.

À noter que du sens (avec un s) initial nous est resté, non certes le mot *cens* (avec un c), qui a disparu, mais son participe *censé*, qui signifie supposé, réputé, et donne lieu à de fréquentes confusions. « Nul n'est censé ignorer la loi », assurent les juges, et c'est bien ainsi qu'il faut l'écrire, même si le propos paraît sensé.

Mots croisés n° 628

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 627

O	U	V	R	E	B	O	I	T	E	S
U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E
T	A	P	I	E	S			O	C	
R	N	E	I	L		F	R	I	T	
E	I	R	E		A	S	I	A	G	O
R	M	E		T	N	T		C	N	R
H	I		A	H	E	E		E	I	
I	T	I	N	E	R	A	N	T	E	S
N	E	W	Y	O	R	K	A	I	S	E

Horizontalement

A. Dispense de prendre des mesures rigoureuses. B. Pour des gens d'expérience. C. Lame sans pointe. Petite distance. Si elle pousse, c'est n'importe comment. D. Tirait le char d'Achille. Nuit au théâtre. E. Refait. Ce qui demeure sans ordre. F. Vous fait marcher avec son numéro. Cercle peu fréquenté. À moitié parisien. G. Fit un joint. Toucha. H. Dans sa jeunesse, elle était célèbre pour ses liaisons. I. Font espérer avoir un grain.

Verticalement

1. Le dernier verre. 2. Retournée chez sa mère. 3. Peut s'incruster ou se faire plaquer. Instrument à corde. 4. La moitié du tout. Tête de train. Lâché par surprise. 5. Quoique un peu primitif, c'est un modèle. 6. A trop admiré. Objet de ruée. 7. Tiré par l'oreille. Encadrent le travail. Pronom. 8. Relégués à la petite couronne. 9. Allongé sur la couverture. Ne reste pas toujours ferme. 10. Cachot romain. 11. Avaient donc besoin de belles plumes.



Aujourd'hui plus que jamais,
nous sommes à vos côtés

Partenaires historiques, la FO Métaux et Malakoff Humanis partagent un attachement commun pour la protection sociale solidaire. Attachement qui se concrétise par notre labellisation en santé et prévoyance.

Comptez sur nous pour la mise en œuvre de votre nouveau régime de protection sociale de branche : parce que le secteur de la métallurgie ne ressemble à aucun autre, nous mettons en œuvre une protection sociale unique.



Actys Expertises

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

Notre cabinet d'expertise-comptable est dédié exclusivement aux représentants du personnel (CSE, Organisations Syndicales...) et tourné à 100 % vers vos attentes. Chaque expertise est unique, objective et n'a pour seul objectif que de répondre à vos besoins.

Nos conseils et analyses n'ont de sens que parce qu'ils mettent notre valeur ajoutée au service de votre négociation et vous permettent d'alimenter votre politique contractuelle et de rééquilibrer le dialogue social.

Notre approche est pluridisciplinaire grâce à une équipe regroupant des financiers, économistes, juristes, experts en négociation sociale et auditeurs industriels.

ACTYS-EXPERTISES est basé en région parisienne et nous intervenons partout en France.



01 46 70 60 17



info@actys.expert